

*Questions orales*L'INSTALLATION DE DÉTECTEURS DE COUSSINETS ÉCHAUFFÉS
PAR LES COMPAGNIES FERROVIAIRES

● (1450)

M. Charles Turner (London-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme un représentant du Canadien Pacifique a déclaré que l'accident ferroviaire de Mississauga aurait pu être évité, le ministre va-t-il ordonner à la Commission canadienne des transports et à toutes les compagnies de chemin de fer du Canada d'acheter et d'installer immédiatement des détecteurs de coussinets échauffés sur toutes les voies où le trafic est important et, comme le même représentant du CP a déclaré que ces détecteurs seraient installés d'ici un an sur la voie du CP qui traverse Mississauga, le ministre ne croit-il pas qu'il faudrait installer immédiatement ces dispositifs de sécurité? Pourquoi attendre un an?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je veux seulement assurer au député que je tiendrai compte de sa demande au cours de mes entretiens et de mes séances de travail avec la Commission canadienne des transports. Le député sera présent, j'en suis sûr, ce soir, à la réunion du comité où nous étudierons ces questions. Les représentants de la CCT seront là. Je puis assurer aux députés que tous les renseignements à ma disposition ou à celle de mon ministère leur seront communiqués afin que nous puissions nous entendre à ce sujet.

C'est une question très grave et je tiens à vous assurer que mon bureau et mon ministère veilleront à ce que toutes les mesures voulues soient prises pour empêcher ce genre de catastrophe de se reproduire.

M. Turner: Monsieur l'Orateur, le ministre a déclaré hier qu'il allait attendre les résultats de l'enquête avant de prendre des mesures. Peut-il nous dire quelle sera la durée de l'enquête et, deuxièmement, comme le président de la Commission canadienne des transports a déclaré en comité que la Commission manquait d'inspecteurs, pourquoi ne pas en engager de nouveaux immédiatement?

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, je pense avoir déjà répondu que nous prenions des mesures immédiates. Je ne sais pas vraiment combien de temps durera l'enquête. J'ai appris que la CCT cherchait à recruter d'autres inspecteurs. La Commission a des difficultés à trouver des inspecteurs qui aient la compétence requise. Je tiens cependant à garantir encore une fois à la Chambre que le gouvernement ne fera pas les choses à moitié lorsque la sécurité est en jeu. Bien que nous ayons dû restreindre nos dépenses, nous avons certainement su assumer nos responsabilités en matière de sécurité.

[M. Mazankowski.]

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LE MANDAT DU COMITÉ GÉNÉRAL

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Petites entreprises et de l'Industrie et concerne le comité général établi récemment pour contrôler les progrès accomplis dans la conversion au système métrique. Si je ne m'abuse, le comité a été chargé d'évaluer les progrès par rapport à ce qui se passe à l'étranger, surtout aux États-Unis.

Le ministre sait certainement que plusieurs secteurs sont touchés par ce programme, notamment l'industrie du bœuf et les marchés des ventes aux enchères de tout le Canada. Le ministre peut-il nous donner des précisions sur le mandat de ce comité et nous dire quand il pense recevoir son rapport et y donner suite, afin que les industries qui doivent adopter le système métrique sachent à quoi s'attendre au premier janvier de l'an prochain?

L'hon. Ron Huntington (ministre d'État chargé des Petites entreprises et de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, le comité général du système métrique a terminé son étude des trois secteurs d'essai de la chaîne des produits alimentaires. Il a déjà présenté son rapport au ministère et a terminé son étude des secteurs de production de la chaîne des produits alimentaires, notamment le secteur de l'élevage et des provendes dans les Prairies.

Le comité est maintenant au Québec. J'ai communiqué avec ses membres par téléphone ce matin. Ils m'ont signalé que leur deuxième rapport provisoire confirme les conclusions du premier. Ils mettront la dernière main à leur rapport sur le secteur de la production à la fin de la semaine prochaine. Il semble qu'on n'ait pas suffisamment bien expliqué au peuple canadien les raisons de l'adoption du système métrique. Nous devons probablement revoir la deuxième partie du calendrier de conversion pour le secteur de la vente au détail des produits alimentaires.

* * *

STATISTIQUE CANADA

LES CHIFFRES PUBLIÉS SUR LE TAUX DE CHÔMAGE À
TERRE-NEUVE

M. Fonse Faour (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor en sa qualité de ministre chargé de Statistique Canada. Son collègue le ministre des Finances, semblait heureux que le taux de chômage à Terre-Neuve ait diminué à 14 p. 100. Le président du Conseil du Trésor a déjà parlé du besoin d'avoir des prévisions économiques justes et il sait que les chiffres officiels du chômage ne reflètent pas en réalité le vrai taux de chômage à Terre-Neuve.

Sait-il que des études, dont celles faites par Statistique Canada même, situent le vrai taux de chômage à Terre-Neuve à environ 25 p. 100? S'il le sait, prendra-t-il immédiatement des mesures pour bien faire voir le «chômage caché» dans les statistiques mensuelles publiées par Statistique Canada.